



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sun Professional Bar Liquid

Révision: 2023-03-14

Version: 03.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Sun Professional Bar Liquid

Sun est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

UFI: CER2-D0C1-C00A-V28Y

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Produit de lavage de la vaisselle.

Uniquement pour usage professionnel et industriel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

AISE_SWED_PW_4_1

AISE_SWED_IS_4_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

EUH031

Skin Corr. 1A (H314)

Eye Dam. 1 (H318)

Aquatic Chronic 3 (H412)

Metal Corrosion 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient hydroxyde de potassium (Potassium Hydroxide)

Mentions de danger :

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Sun Professional Bar Liquid

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
hydroxyde de potassium	215-181-3	1310-58-3	01-2119487136-33	Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 4 (H302) Metal Corrosion 1 (H290)		10-20
hypochlorite de sodium (chlore actif)	231-668-3	7681-52-9	01-2119488154-34	EUH031 Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Metal Corrosion 1 (H290)		1-3

Les limites de concentration spécifiques

hydroxyde de potassium:

- Metal Corrosion 1 (H290) >= 2%
- Eye Dam. 1 (H318) >= 2% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 1%
- Skin Corr. 1A (H314) >= 5% > Skin Corr. 1B (H314) >= 2% > Skin Irrit. 2 (H315) >= 0.5%

hypochlorite de sodium (chlore actif):

- Metal Corrosion 1 (H290) >= 5%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Peut provoquer des bronchospasmes pour les individus sensibles au chlore.

Contact avec la peau:

Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. En cas d'incident dans un espace confiné, porter une protection respiratoire adéquate. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Diluer avec une grande quantité d'eau. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec du sable sec ou un matériel inerte équivalent. Assurer une ventilation suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
hydroxyde de potassium		2 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

Sun Professional Bar Liquid

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
hydroxyde de potassium	-	-	-	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-	-	-	0.26

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-	-	0.5 %	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-	-	0.5 %	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
hydroxyde de potassium	-	-	1	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	3.1	3.1	1.55	1.55

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
hydroxyde de potassium	-	-	1	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	3.1	3.1	1.55	1.55

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
hydroxyde de potassium	-	-	-	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	0.00021	0.000042	0.00026	0.03

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
hydroxyde de potassium	-	-	-	-
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Activités couvertes :

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire. Quand c'est possible: utilisation dans un système automatisé/fermé et couvrir les récipients ouverts. Transport par tuyauteries. Remplissage avec des systèmes automatiques. Utiliser des outils pour la manutention manuelle de produit.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Sun Professional Bar Liquid

Protection des mains:	Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température. Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: >= 480 min Epaisseur du matériau: >= 0,7 mm Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
Protection du corps:	Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
Protection respiratoire:	La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.5

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système dédié	AISE SWED IS 4 1	IS	PROC 4	480	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE SWED PW 4 1	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Jaune

Odeur: Chlore

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
hydroxyde de potassium	Non applicable pour les solides ou les gaz	Méthode non fournie	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Le produit se décompose avant ébullition	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): Non applicable.

Supporte la combustion: Le produit n'entretient pas la combustion
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Sun Professional Bar Liquid

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-	-

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: > 12 pur

pH dilué: ≈ 12

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles		
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de potassium	Négligeable	Méthode non fournie	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Négligeable .?		

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.24 (20 °C)

Densité de vapeur: Non déterminé.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif.

Propriétés comburantes: Non comburant.

Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve)

Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Réagit avec les acides. Conserver à l'écart des acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange:.

Sun Professional Bar Liquid

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
hydroxyde de potassium	LD ₅₀	333	Rat	OECD 425		333
hypochlorite de sodium (chlore actif)	LD ₅₀	1100	Rat	OECD 401 (EU B.1)	90	Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				Non établie
hypochlorite de sodium (chlore actif)	LD ₅₀	> 20000	Lapin	OECD 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	LC ₅₀	> 10.5 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	1

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
hydroxyde de potassium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de potassium	Corrosif(ve)	Lapin	Draize test	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de potassium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Irritant pour les voies respiratoires			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
hydroxyde de potassium	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de potassium	Pas de données			

Sun Professional Bar Liquid

	disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Non sensibilisant			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
hydroxyde de potassium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
hydroxyde de potassium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
hydroxyde de potassium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
hypochlorite de sodium (chlore actif)	NOAEL	Toxicité pour le développement Altération de la fertilité	5 (Cl)	Rat	OECD 414 (EU B.31), oral OECD 415 (EU B.34), oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)	NOAEL	50	Rat	OECD 408 (EU B.26)	90	

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
hydroxyde de potassium			Pas de données disponibles					
hypochlorite de sodium (chlore actif)			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Sun Professional Bar Liquid

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Non applicable

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Non applicable

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de potassium	LC ₅₀	80	Diverses espèces	Pertinence de la preuve	24
hypochlorite de sodium (chlore actif)	LC ₅₀	0.06	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de potassium	EC ₅₀	30 - 1000	<i>Daphnia magna</i> Straus	Pertinence de la preuve	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	EC ₅₀	0.035	<i>Ceriodaphnia dubia</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	NOEC	0.0021	Non déterminé	Méthode non communiquée	168

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	EC ₅₀	0.026	<i>Crassostrea virginica</i>	Méthode non communiquée	2

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Inoculum	Méthode	Durée
---------------	---------	--------	----------	---------	-------

Sun Professional Bar Liquid

		(mg/l)			d'expositio n
hydroxyde de potassium	EC ₅₀	22	<i>Photobacteriu m</i>	Méthode non communiquée	15 minute(s)
hypochlorite de sodium (chlore actif)		0.375	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)	NOEC	0.04	<i>Menidia pelinsulae</i>	Méthode non communiquée	96 heure(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)	NOEC	0.007	<i>Crassostrea virginica</i>	Méthode non communiquée	15 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				

Sun Professional Bar Liquid

hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				
---------------------------------------	--	----------------------------	--	--	--	--

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	115 jour(s)	Photo-oxydation indirecte		

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de potassium		Pas de données disponibles			
hypochlorite de sodium (chlore actif)		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
hydroxyde de potassium					Non applicable (substance inorganique)
hypochlorite de sodium (chlore actif)					Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
hypochlorite de sodium (chlore actif)					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
hydroxyde de potassium					Pas de données disponibles
hypochlorite de sodium (chlore actif)					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles		Non pertinent, pas de bioaccumulation	
hypochlorite de sodium (chlore actif)	-3.42	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles				
hypochlorite de sodium (chlore actif)	Pas de données disponibles				

Sun Professional Bar Liquid

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
hydroxyde de potassium	Pas de données disponibles				Faible potentiel d'adsorption par le sol
hypochlorite de sodium (chlore actif)	1.12				Haut potentiel de mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 15* - déchets basiques.

Emballages vides**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** 1719**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Liquide alcalin caustique, n.s.a. (hydroxyde de potassium , hypochlorite)

Caustic alkali liquid, n.o.s. (potassium hydroxide , hypochlorite)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8

14.4 Groupe d'emballage: II**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.**Autres informations applicables:****ADR**

Code de classification: C5

Code de restriction en tunnels: (E)

Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

phosphates	5 - 15 %
polycarboxylates, agents de blanchiment chlorés	< 5 %

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1002797

Version: 03.1

Révision: 2023-03-14

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité